

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation :
28/01/21

L'an deux mille vingt et un et le quatre février à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian (Proc.), Maire.

**Nombre de conseillers
en exercice : 15**

Présents : Mme GERARD , RAMEAU, Mme AIMONE-CAT (Proc.), MM. LIVOTI, AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, Mmes COURTOUX, SANDY,

D.C.M n° 2.1

**Fixation du montant du loyer
d'un bureau du bâtiment la Lanne**

Absents excusés :

**M. EVIN (Proc. Mme AIMONE-CAT
Mme AGUILA (Proc. M. SANS)**

Monsieur DESHONS Frédéric a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'il a été sollicité par une ergothérapeute pour installer son cabinet dans un bureau du bâtiment la Lanne.

Ce bureau sera occupé tous les mercredis, jeudis et vendredis. Monsieur le Maire propose d'appliquer un montant de loyer mensuel de 100 €.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents,

- de fixer le montant du loyer d'un bureau du bâtiment la Lanne qui sera occupé par Madame SICRE Isabelle, Ergothérapeute, à **CENT EUROS (100 €)**.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures
Affiché le **08.02.2021**
Pour copie conforme
En mairie, le 5 Février 2021

Le Maire,
Christian SANS

